

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE SECTION DU MARDI 5 NOVEMBRE 1974
AU LOCAL

PRESIDENCE : Luigi DEMARTINI

PRESENTS : 21 membres

EXCUSES : Charles COURANT et Florian GRET

OBJET : SOTREE 1974

Correspondance

Nous avons reçu la lettre de confirmation de la Municipalité concernant le loto 1975. Nous avons également la confirmation de l'orchestre "Lou Gérard" pour la soirée 1974.

Foire des Planches

Le bénéfice sera d'environ fr. 3'600.-- à fr. 3'800.--. Nous avons aussi reçu une lettre de la part du TVQ nous réclamant les réparations des dégâts causés au matériel.

Soirée du 7 décembre 1974

Il est prévu que la section travaillera aux anneaux, aux barres parallèles et aux mini-tramp. La tombola à fr. 1.-- est prévue comme l'année précédente en demandant au donateur des lots fabriqués par eux-mêmes (gâteaux, biscuits, etc.) ainsi que des fleurs ou des bouteilles. Pour le bal, il faudra prévoir au début de celui-ci environ 6 à 7 contrôleurs.

Training de section

A la suite d'un petit "défilé de mode", une commission est nommée pour l'étude du type et des couleurs du training de section. Elle comprend les membres suivants : Marcel ROMERSA (Président d'honneur), Jean MULLER, Henri MERMOZ, Pierre BONFONTINI, Pierre-Alain DUMAS et Georges JAQUET.

Assemblée des délégués du 10 décembre 1974

La délégation suivante représentera la section à cette dernière : Luigi DEMARTINI (Président), Marcel ROMERSA (Président d'honneur), Florian GRET, César CEVEY, Marius BAYS, Richard PLETSCHER, Jean MULLER et Henri MERMOZ.

Divers

L'AFGA par l'intermédiaire de Jean WALDIS propose que la section organise à Montreux les matchs suivants :

Suisse-Hongrie au mois de mai 1975 au Pavillon ou
Suisse-Allemagne de l'Ouest au mois d'octobre ou novembre 1975 à la Maison des Congrès.

Cela consistera en exercices libres seulement.

Pour Suisse-Hongrie, il est impossible de prendre une option ce soir car il faudrait au moins 3 semaines afin de pouvoir convoquer une assemblée extraordinaire.

Pour Suisse-Allemagne de l'Ouest, la section réfléchira avant de prendre une décision définitive.

Séance levée à 10 h. 30

Montreux, le 26 février 1975

Le secrétaire aux procès-verbaux

P-F Boretti

Pierre-François BORETTI